

**CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET
TOWNSHIP OF ALFRED AND PLANTAGENET
PROCÈS-VERBAL / MINUTES
RÉUNION SPÉCIALE / SPECIAL MEETING
LE 7 NOVEMBRE 2016 / NOVEMBER 7, 2016
SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET COMMUNITY HALL**

Présences/Present : Fernand Dicaire, maire
René Beaulne
Jean-Pierre Cadieux
Jean-Claude Delorme
Jeanne Doucet
Benoit Lamarche
Chantal Galipeau

Marc Daigneault, directeur général – greffier
Monique Bastien, greffière-adjointe
Mélissa Cadieux
Diane Thauvette, trésorière
Josée Dallaire, trésorière adjointe

- | | |
|---|--|
| <p>1. L'assemblée est appelée à l'ordre par le président à 8h00.</p> | <p>1. The assembly is called to order by the Chairman at 8:00 a.m.</p> |
| <p>2. Résolution 2016-644</p> <p>Proposée par : René Beaulne
Appuyée par : Chantal Galipeau</p> <p>QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion spéciale pour étudier le budget de 2017 soit déclarée ouverte.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée</p> <p>M. Jean-Pierre Cadieux déclare un intérêt pécuniaire en tant que fournisseur d'enseignes aux divers services de la municipalité.</p> | <p>2. Resolution 2016-644</p> <p>Moved by : René Beaulne
Seconded by : Chantal Galipeau</p> <p>BE IT RESOLVED that the special meeting to study the 2017 budget be declared open.</p> <p style="text-align: right;">Carried</p> <p>Mr. Jean-Pierre Cadieux discloses a pecuniary interest as supplier of signs to the various municipal departments.</p> |
| <p>3. Service d'urgence</p> <p>Le Coordinateur communautaire de la gestion des situations d'urgences, M. Dan Holmes, présente les dépenses pour le service.</p> <p>Il est proposé d'augmenter le nombre de journée de travail de M. Holmes d'une journée aux deux semaines à une journée par semaine. Le montant actuel au compte « Part-time salaries » est 29 584 \$ et si le Conseil décide d'aller de l'avant avec la proposition, il y aura une augmentation de 6 233 \$ plus 1313 \$ pour les bénéfices. Le Conseil va attendre la finalisation du budget avant de décider d'autorisation l'augmentation des journées de travail de M. Holmes.</p> <p>M. Dicaire demande si les dépenses pour le compte « Communications » incluent les communications pour les services d'urgences. M. Holmes répond que cet aspect n'est pas inclus dans son budget.</p> <p>M. Beaulne demande si un Comité sur la santé et la sécurité au travail a été formé et M. Holmes répond par la négative.</p> <p>M. Holmes informe le Conseil que le bâtiment qui est approuvé comme étant post-catastrophe dans le Canton est la nouvelle Caserne de pompiers à Wendover.</p> | <p>3. Emergency Services</p> <p>The Community Emergency Management Coordinator, Mr. Dan Holmes, presents the expenses for his department.</p> <p>It is proposed to increase Mr. Holmes' working days from one day every two weeks to one day every week. The current amount in the "Part-time Salaries" account is \$29,584 and if Council decides to go ahead with the proposition, there will be an increase of \$6,233 plus \$1,313 for benefits. Council will wait for the final version of the budget to decide whether it should allow the increase in Mr. Holmes' working days.</p> <p>Mr. Dicaire asks if the expenses for the "Communications" account include communications for emergency services. Mr. Holmes responds that this aspect is not included in his budget.</p> <p>Mr. Beaulne asks if an Occupational Health and Safety Committee has been put in place and Mr. Holmes provides a negative answer.</p> <p>Mr. Holmes informs Council that the approved post-catastrophic building in the Township is the new Wendover Fire Station.</p> |

4A. Conseil

La Trésorière présente une partie du budget pour le Conseil. La deuxième partie sera présentée demain, le 8 novembre.

Pour le compte « Meetings », il est proposé que les réunions du Conseil soient diminuées aux trois semaines, ce qui diminuerait les dépenses pour les réunions de 50 400 \$ à 33 900 \$.

Les membres du Conseil s'inquiètent du fait que les réunions sont déjà trop chargées et la diminution du nombre de réunion ne ferait qu'aggraver les choses.

M. Dicaire partage l'opinion qu'il y a trop de banalités qui sont présentées au Conseil et cela nécessite beaucoup de temps. Il propose donc de commencer à réviser les ordres du jour.

Le Conseil ne prend pas une décision définitive sur la question de la diminution des réunions du Conseil.

Pour le compte « Conventions & Travelling », les membres du Conseil se demandent si une seule conférence devrait être attribuée à chaque membre étant donné le coût élevé associé à ces conférences.

M. Lamarche propose que le Maire aille à toutes les conférences mais d'autres membres du Conseil ne sont pas en accord avec cette proposition.

M. Beaulne fait la suggestion qu'un montant fixe devrait être alloué pour les conférences, comme c'est le cas avec les dons discrétionnaires.

Aucune décision n'est prise sur la question et le point sera apporté à la prochaine réunion du Comité plénier, le 28 novembre.

Le montant de 6 000 \$ au compte « Miscellaneous » pour le « party » de Noël des employés est diminué à 3 500 \$.

4A. Council

The Treasurer presents part of the Council's budget. The second part will be presented tomorrow on November 8.

For the "Meetings" account, it is proposed that Council meetings be reduced to every three weeks, which would decrease meeting expenses from \$50,400 to \$33,900.

Council members are worried that the meetings are already too loaded and that the reduction in Council meetings would just make the situation worst.

M. Dicaire is of the opinion that there are too many banalities presented to Council and this requires a lot of time. Thus, he proposes to start reviewing agendas.

Council does not make any final decision in regards to the reduction of Council meetings.

For the "Conventions & Travelling" account, Council members are asking themselves if only one conference should be allowed per members given the high cost of such conferences.

Mr. Lamarche proposes that the Mayor attends every conferences but other Council members do not agree with this proposition.

Mr. Beaulne makes the suggestion that a fixed amount should be allocated, just as for discretionary donations.

No decision is made on the matter and the item will be presented at the next Committee of the Whole meeting on November 28.

The amount of \$6,000 in the "Miscellaneous" account for the Christmas party is reduced to \$3,500.

4B. Service de la construction

L'inspecteur en chef des bâtiments, M. André Brisson, énumère les revenus et les dépenses pour le service.

Les revenus sont réduits de 125 000 \$ à 100 000 \$, soit une réduction totale de 25 000\$.

Les revenus reliés aux coûts des poteaux d'adresses civiques seront ajustés à la hausse pour refléter une augmentation, et une modification au règlement sur le système d'adresses civiques (Règlement numéro 47-2000) devra être adoptée.

Un poste de secrétaire-réceptionniste à temps plein (cinq jours par semaine) est inclus dans le compte « Salaries ».

Il est convenu que tous les comptes « Salaries » seront surlignés en jaune jusqu'à l'adoption de la nouvelle grille salariale et/ou du budget.

Le compte « Building Maintenance » est discuté, ainsi que le pavage de la cour et la finition des trottoirs devant le Bureau municipal d'Alfred.

Résolution 2016-645

Proposée par : Benoit Lamarche
Appuyée par : Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'inspecteur en chef des bâtiments soit autorisé à accorder le contrat pour une étude complète de l'édifice du bureau d'Alfred, à condition que le coût total n'excède pas 5 000 \$.

Adoptée

D'ici à ce que le contrat soit octroyé, il est convenu que les vis de la toiture soient calfeutrées en attente de la réparation ou du remplacement du toit.

Il y a une discussion au sujet de l'état des trottoirs. Le sujet sera revu lors de la présentation du budget du Service des travaux publics, compte tenu du fait que la dépense est répartie à 50% entre les deux services.

La dépense de 500 \$ au compte « Dues and Subscriptions » est enlevée.

4B. Construction Department

Chief Building Official, Mr. André Brisson, lists the revenues and expenses for his department.

The revenues are reduced from \$125,000 to \$100,000, being a total reduction of \$25,000.

The revenues related to the costs for civic posts will be adjusted upward to reflect an increase, and an amendment to the civic address system by-law (By-Law Number 47-2000) will have to be adopted.

A full time secretary/receptionist position (five days a week) is included in the "Salaries" account.

It is agreed that all "Salaries" accounts will be highlighted in yellow until the adoption of the new salary grid and/or the budget.

The "Building Maintenance" account is discussed as well as the Alfred Municipal Office's entrance paving and sidewalks.

Resolution 2016-645

Moved by : Benoit Lamarche
Seconded by : Jean-Pierre Cadieux

BE IT RESOLVED that the Chief Building Official be authorized to award the contract for a complete study of the building of the Alfred office, subject to the condition that the total cost does not exceed \$5,000.

Carried

Until a contract is awarded, it is agreed that all screws on the roof-top be caulked while awaiting the repairs or the roof replacement.

There is a discussion about the condition of the sidewalks. The matter will be reviewed during the Public Works Department's budget presentation.

The expense of \$500 is removed from the "Dues and Subscriptions" account.

5. **Service de l'aménagement du territoire**

L'Administratrice du Zonage, Mme Guylaine Poirier, recommande une augmentation de tous les frais de traitement de demandes pour son service.

Résolution 2016-646

Proposée par : Benoit Lamarche
Appuyée par : Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que tous les règlements de frais de traitement de dossiers soient modifiés pour refléter une augmentation de 2% pour l'année 2017.

Adoptée

Lors de la préparation du règlement établissant les taux pour 2017, un nouveau frais pour les condominiums sera aussi ajouté.

Une dépense de 7 280 \$ a été ajoutée pour couvrir le salaire d'un(e) étudiant(e) à temps partiel durant l'été de 2017.

Une dépense de 100 000 \$ est prévue pour couvrir les frais reliés à l'appel devant la Commission des Affaires municipales de l'Ontario, au compte « Professional Fees ».

Une revue du règlement sera préparée par Mme Poirier, en consultation avec les ingénieurs, afin d'établir des critères pour le développement commercial.

Une dépense de 400 \$ est ajoutée au compte « Miscellaneous » au cas où la vente des propriétés municipales serait sujette à des changements de zonage.

5. **Planning Department**

The Zoning Administrator, Ms. Guylaine Poirier, recommends that all application processing costs for her department be increased.

Resolution 2016-646

Moved by : Benoit Lamarche
Seconded by : Jean-Pierre Cadieux

BE IT RESOLVED that all fees and charges by-laws be amended to reflect a 2% increase for 2017.

Carried

A new condo fee will also be added to the by-law establishing rates for 2017.

An expense of \$7,280 has been added to cover the cost of a full time student position for the summer of 2017.

There is an expense of \$100,000 in the "Professional Fees" account to cover professional fees related to the hearing before the Ontario Municipal Board.

A review of the by-law will be prepared by Ms. Poirier with the help of engineers to establish the commercial development criteria.

An expense of \$400 is added to the "Miscellaneous" account in the event that the sale of the municipal properties would be subject to zoning amendments.

6. Service de la réglementation

L'Officier à la réglementation, M. Martin Guindon, a inclus au compte « Salaries » un montant équivalent à huit semaines additionnelles ainsi que le service « on-call » pour l'Officier junior.

Il est convenu qu'un montant de 3 000 \$ soit accordé pour couvrir partiellement les heures de travail additionnelles et le service « on-call ».

Résolution 2016-647

Proposée par : René Beaulne
Appuyée par : Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que les salaires au budget du service de la réglementation soient augmentés de 3 000 \$ pour l'année 2017, soit 50% du montant demandé, pour couvrir une augmentation d'heures de l'Officier junior à la réglementation.

Adoptée

Résolution 2016-648

Proposée par : Benoit Lamarche
Appuyée par : René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'achat d'une tablette ainsi que du logiciel pour les rapports au budget du service de la réglementation soient retenus et surligner en jaune au cas où il y aurait lieu d'apporter certaines coupures lors de la deuxième ébauche du budget.

Adoptée

Un montant de 15 000 \$ est prévu au compte « Legal Fees ». Ce montant sera surligné en jaune afin de prévoir un ajustement à la baisse au besoin avant l'adoption du budget.

Dans les autres dépenses prévues au budget, un montant de 1 530 \$ est indiqué pour l'achat d'un ordinateur portable et 5 000 \$ pour l'achat éventuel d'un plus petit véhicule.

6. By-law Enforcement Department

The By-Law Officer, Mr. Martin Guindon, included in the "Salaries" account an amount equivalent to an additional eight working weeks as well as the on call service for the Junior By-Law Officer.

It is agreed that an amount of \$3,000 be granted to partially cover the additional working hours and on-call service.

Resolution 2016-647

Moved by : René Beaulne
Seconded by : Benoit Lamarche

BE IT RESOLVED that the Salaries item in the By-law Enforcement Department be increased by \$3,000., which represents 50% of the amount requested, to cover the increase in the work schedule of the Junior By-law Enforcement Officer.

Carried

Resolution 2016-648

Moved by : Benoit Lamarche
Seconded by : René Beaulne

BE IT RESOLVED Be it resolved that the purchase of an I-Pad and the Reporting software in the By-law Enforcement Department be retained and highlighted in yellow in case certain cuts need to be considered at the second draft of the budget.

Carried

There is an expense of \$15,000 in the "Legal Fees" account that will be highlighted in yellow in order to foresee a downward adjustment before the adoption of the budget.

There are also other expenses provided in the budget, such as an amount of \$1,530 for the purchase of a laptop and \$5,000 for the potential purchase of a smaller vehicle.

7. Services des loisirs

Le Directeur des loisirs, M. Ken St-Denis, explique que les sommes prévues en revenus dépendent de l'octroi de subventions dans divers projets.

Il y a une discussion concernant l'augmentation des coûts de location de salle.

Résolution 2016-649

Proposée par : Benoit Lamarche
Appuyée par : Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que tous les frais de location de salles et de programmes de loisirs soient modifiés pour refléter une augmentation de 2% pour l'année 2017.

Adoptée

Afin de justifier les sommes pour fins de parc sous la nouvelle loi, il est nécessaire de préparer un plan de parc pour une période de cinq ans. Une dépense de 50 000\$ pour la préparation du plan incluant la marina ainsi qu'un plan de localisation du parc de Plantagenet au coût de 6 000 \$, pour un total de 56 000 \$, sont indiqués au compte « Professional Fees ». Il est convenu que la dépense de 50 000 \$ devrait être reflétée selon les pourcentages applicables au budget de la marina et au budget des parcs.

On demande que la Trésorière remette une copie des réserves et des fonds de réserves.

Le Directeur revoit la liste des divers projets sous les rubriques de « Maintenance-Parks » dans les diverses communautés. Les projets mis en sous-brillance jaune ne sont pas inclus dans le budget mais présentés pour fins d'information. Entre autres, le recouvrement des aires de jeux en copeaux de bois au montant estimé à 35 000 \$ pour le Parc Larocque à Alfred et à 32 500 \$ pour le parc de Plantagenet. Les membres du Conseil demandent au Directeur de se renseigner au sujet des subventions offertes par « Ontario Tire Stewardship » pour les recouvrements d'aires de jeux à base de pneus recyclés. Ces deux projets devraient être faits en 2017.

Une dépense de 750 \$ est prévue au budget de chacun des parcs, sauf Treadwell, pour l'installation de bornes d'eau.

Un montant de 5 000 \$ est inscrit au compte « Maintenance – Park » pour l'entretien des parcs et des patinoires à Alfred, Curran et Lefavre.

7. Recreation Department

The Recreation Director, Mr. Ken St-Denis, explains that the expected revenues are depending on the award of grants for various projects.

There is a discussion on increasing hall rental fees.

Resolution 2016-649

Moved by : Benoit Lamarche
Seconded by : Jean-Pierre Cadieux

BE IT RESOLVED that all fees and charges for installation rentals and programs be amended to reflect a 2% increase for 2017.

Carried

In order to justify the sums for park purposes under the new act, it is necessary to prepare a plan of the park for a five-year period. An expense of \$50,000 for the plan preparation including the marina as well as a localisation plan of the Plantagenet Park at a cost of \$6,000, for a total amount of \$56,000, are included in the "Professional Fees" account. It is agreed that the expense of \$50,000 should reflect the different percentage allowed for this purpose in the budget for the Marina and for the parks.

The Treasurer is asked to submit a copy of all the reserves and reserve funds.

The Director reviews the project list under the "Maintenance-Park" headings in the different communities. The projects highlighted in yellow are not included in the budget but are presented as information only. Amongst others, covering the surface of playgrounds with woods chips for an estimated amount of \$35, 000 for the Larocque Park in Alfred, and \$32, 500 for the Plantagenet Park. Council members ask whether it is possible for the Director to inquire about grants awarded by Ontario Tire Stewardship for covering the surface of playgrounds with recycled tires. Both projects should be completed in 2017.

An expense of \$ 750 is provided in each park's budget, except Treadwell, for the installation of water fountains.

An amount of \$ 5,000 is provided in the "Maintenance – Park" account for the parks and skating rinks maintenance in Alfred, Curran, and Lefavre.

Pour ce qui n'est pas inclus au budget, le Directeur souligne le projet de toiture pour le Centre communautaire d'Alfred pour le montant de 30 000 \$, 2 000 \$ pour le logo ainsi que 9 000 \$ pour l'arche du Parc Larocque. Le tout devrait être affecté au compte « Building Maintenance ». Il est suggéré que le coût du projet de l'arche du Parc Larocque pourrait être réduit à 5 000 \$.

Les projets indiqués aux comptes des différents parcs sont revus par le Directeur des loisirs. Il est demandé de préparer une liste des projets prioritaires pour 2017.

Le Directeur mentionne que les réponses à certaines demandes de subvention sont attendues prochainement, dont une le 17 novembre et une autre en décembre.

Le compte « Salaries » inclus 50% d'un salaire pour un commis/secrétaire à temps plein.

Une dépense de 90 000 \$ est prévue au compte « Asset Acquisition » pour un abri au Parc Denis St-Pierre à Wendover.

Une dépense de 110 000 \$ est prévue pour le remplacement des quais à la marina de Lefavre; seul le quai principal sera réutilisé. Si la demande de subvention est accordée, le projet représente une contribution municipale de 12 000 \$ en surplus de l'octroi.

Lors de la discussion concernant les divers projets à la marina, le Maire indique que si la subvention de 110 000 \$ n'est pas obtenue, la construction d'un amphithéâtre à un coût estimé de 220 000 \$ serait éliminée.

Le montant de 85 000 \$ au compte « Miscellaneous » est réduit à 81 500 \$, soit 79 500 \$ pour les festivités du 150^e qui comprend une pièce de théâtre estimée à 7 500 \$ et 2 000 \$ pour la signalisation.

Le Directeur général et Greffier fait une mise à jour dans le dossier de l'acquisition de l'École St-Joseph à Lefavre. Le sujet est discuté et il est convenu que suite à la réception du rapport de condition du bâtiment, les travaux en 2017 seraient concentrés vers l'extérieur du bâtiment. Les décisions quant à l'école elle-même seraient entamées pour 2018.

Un montant de 20 000 \$ est ajouté au compte « Building Maintenance » pour les coûts d'électricité à l'École St-Joseph.

Le budget pour le développement économique sera considéré lors de la réunion de demain, le 8 novembre.

As for the items that are not included in the budget, the Director states the roofing project for the Alfred Community Center for the amount of \$30,000, \$2,000 for the logo as well as \$9,000 for the Larocque Park's arch. All the above expenses should be provided in the "Building Maintenance" account. It is suggested that the cost of repairing the Larocque Park's arch could be reduced to \$5,000.

The Director reviews the projects indicated in the different park accounts. He is asked to prepare a priority list for 2017.

The Director mentions that he is awaiting answers to some grant requests, such as one on November 17 and other one in December.

The "Salaries" account includes a 50% salary for a full time clerk/secretary position.

An expense of \$90,000 is provided in the "Asset Acquisition" account for a shelter at the Denis-St-Pierre Park in Wendover.

An expense of \$110,000 is provided for the dock replacement at the Lefavre Marina; only the main dock will be reused. If the grant request is allowed, the project represents a municipal contribution of \$12,000 in addition to the grant.

While discussing the various projects for the Lefavre Marina, the Mayor indicates that if the grant of \$110,000 is not awarded, the construction of the amphitheatre at an estimated cost of \$210,000 would be cancelled.

The amount of \$85,000 in the "Miscellaneous" account is reduced to \$81,500, being \$79,500 for the festivities for Canada's 150th anniversary, which includes a play at an estimated cost of \$7,500 and \$2,000 for signalization.

The Chief Administrative Officer and Clerk provides an update on the purchase of the Lefavre St-Joseph School. The matter is discussed and it is agreed that once the building condition report is received, the works in 2017 will solely be focussed on the outside of the building. The decision as to the school itself will be initiated in 2018.

An amount of \$20,000 is added to the "Building Maintenance" account for the electricity costs at the St-Joseph School.

The budget for the economic development will be addressed at tomorrow's meeting, November 8.

8. **Service des bibliothèques**

La Directrice générale des bibliothèques, Mme Dominique Lacelle, procède à une revue des revenus. Elle mentionne que 2017 est la dernière année pour laquelle les Fonds Southern Ontario sont disponibles.

Au compte « Part-time Salaries », un montant de 15 202 \$ est proposé pour une secrétaire administrative et 1 351 \$ répartis aux comptes pour les bénéfices.

Il est convenu que l'ajout d'une employée à raison de cinq à six heures par semaine selon les besoins soit maintenu au budget et que les montants indiqués soient surlignés en jaune.

Il y a une discussion par rapport à l'avenir des bibliothèques. Le maire mentionne qu'il n'y a aucun changement de prévu quant au nombre ou à l'emplacement des bibliothèques.

Il indique également que le conseil prévoit la nomination de conseillers sur les divers comités.

La dépense totale au compte « Asset Acquisition » au montant de 47 350 \$ comprend l'achat de livres électroniques.

9. **Résolution 2016-650**

Proposée par : Jeanne Doucet
Appuyée par : Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette séance soit levée à 15h50.

Adoptée

8. **Library Services**

The Library Chief Executive Officer, Ms. Dominique Lacelle, proceeds with a review of the revenues. She mentions that 2017 is the last year for which Southern Ontario Funds are available.

It is proposed to add an amount of \$15,202 to the "Part-time salaries" account for an administrative secretary and \$1,351 to the benefits account.

It is agreed that the addition of a new employee working five to six hours a week on a need basis be maintained in the budget and that the amounts indicated be highlighted in yellow.

There is a discussion regarding the future of libraries. The Mayor mentions that there are no changes expected as to the number of libraries or the location of libraries.

He also indicates that Council is planning on appointing Council members on various committees.

The total amount of \$47, 350 in the "Asset Acquisition" account includes the cost of purchasing e-books.

9. **Resolution 2016-650**

Moved by : Jeanne Doucet
Seconded by : Jean-Pierre Cadieux

BE IT RESOLVED that this meeting be adjourned at 3:50 p.m.

Carried

Fernand Dicaire, Président/Chairman

Marc Daigneault, Greffier/Clerk